

# CONSEIL MUNICIPAL DU 20 NOVEMBRE 2014

Le Conseil Municipal légalement convoqué le 13 novembre 2014, s'est réuni le jeudi 20 novembre 2014 à 18 heures 30 à la Mairie de Martin-Eglise, sous la présidence de Monsieur Gill GERYL, Maire.

PRESENTS : M. Alain MARATRAT, Mme Véronique MPANDOU, Mme Marie-Claude LAURENT, Mme Françoise DEMONCHY, M. Bertrand CREMET, adjoints, Mme Marie-Laure CORROYER, Mme Joëlle CHEMINEL, M. Guy DESERT, M. Stéphane SKLADANOWSKI, conseillers délégués, M. Philippe DUPUIS, Mme Nathalie LEMAITRE, M. Maxime BOUDET, Mme Pascale GUILBERT, M. Marcel BRETAGNE, Mme Sylvie HERMAY, Mme Nelly BIGOT, M. Marc DELAHAYE, conseillers municipaux.

ABSENT EXCUSE : M. Thibault CHATELAIN.

Conformément à l'article L.2121- 15 du Code Général des Collectivités Territoriales, il est procédé à l'élection d'un secrétaire de séance. Monsieur Marcel BRETAGNE ayant obtenu la majorité des voix, est désigné pour remplir ces fonctions qu'il a acceptées.

## COMMUNICATIONS

- Délinquance constatée au cours du mois d'octobre 2014 : 3 délits,
  - . Vol simple de véhicule : 1
  - . Vol de particulier : 1
  - . Incendie volontaire : 1
- Contrôle sanitaire de l'eau de l'adduction publique : conforme aux normes en vigueur pour l'ensemble des paramètres mesurés.
- Monsieur le Maire informe que Dieppe Maritime renonce au transfert des pouvoirs de police spéciale en matière d'accueil et d'habitat des gens du voyage, elle conserve cependant les pouvoirs de police spéciale compte-tenu de sa compétence, pour les aires d'accueil des grands passages.
- Remerciements du Secours Populaire, de la SNSM et de l'association Charline, pour la subvention accordée en 2014.
- Monsieur le Maire informe du départ de Monsieur Philippe DELAHAYE, PDG de Toshiba, il sera remplacé par Monsieur Alain VERRA. Au cours de la cérémonie donnée lors son départ, Monsieur le Maire lui a remis la médaille communale.
- Monsieur le Maire informe que le Département de Seine Maritime a délibéré pour exonérer les particuliers de la taxe départementale sur les bâtiments de moins de 20 m<sup>2</sup>, comme l'a fait la commune.

- Monsieur le Maire informe qu'il a de nouveau rencontré le futur « boucher ». Le dossier suit son cours avec la Boutique de Gestion, la Chambre des Métiers et Madame Janvoine, architecte, qui travaille sur le projet d'installation de la boucherie dans les locaux de l'ancienne poste, Place Mayenne. Nous sommes en attente du plan définitif et du chiffrage.
- Monsieur le Maire s'est entretenu avec Monsieur Hennebil, PDG de Leclerc. La situation de la supérette ne donnant pas satisfaction, il a donné son aval pour que la commune recherche des enseignes indépendantes pour reprendre ce commerce. Un contact est pris avec Codifrance pour une enseigne « Panier Sympa » et avec Carrefour pour une enseigne « Proxi ».
- Monsieur le Maire informe que la plainte déposée le 22 octobre 2013, renouvelée le 16 octobre 2014, pour une infraction au code de l'urbanisme rue de l'Ancien Port, à l'encontre de Monsieur Yannick Gouley, est en cours d'enquête depuis le 29 octobre 2014.
- Monsieur le Maire informe que le projet « Résidence d'Artistes » en lien avec Dieppe Maritime, DSN et les scolaires, prend forme. Le local du kinésithérapeute et le four à pain seront mis à disposition de la troupe 1 semaine par mois durant 6 mois, à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2015.  
Le spectacle avec les scolaires aura lieu le 14 juin 2015.
- Monsieur le Maire informe que le Conservatoire à Rayonnement Départemental Camille Saint Saëns de Dieppe souhaite organiser un évènement festif autour du dispositif « Musique à l'Ecole » mis en place en partenariat avec l'Education Nationale et avec le soutien de la DRAC.  
Le jeudi matin 23 avril 2015, aura lieu à la salle des fêtes les Rencontres Musicales avec l'école Elémentaire de Martin Eglise.
- Monsieur le Maire informe que le Tour de France passera à Martin-Eglise le 9 juillet 2014.

## **PRESENTATION DES TRANSPORTS URBAINS ET SCOLAIRES**

La présentation devait être effectuée par Madame Bénédicte BROCHET, Directrice de Stradibus, elle est reportée à début 2015.

### **PROJET DE CONVENTION**

Monsieur le Maire informe que depuis le 1<sup>er</sup> août 2013, le transport scolaire est entièrement organisé par Dieppe Maritime.

Le projet de convention a pour objet de définir les contributions respectives de Dieppe Maritime et de l'organisateur local en matière d'organisation et de gestion des services de transports desservant à titre principal les établissements scolaires conformément à la loi n° 82-1153 du 30 décembre 1982.

La commune est chargée de la gestion de proximité relative :

- Admission des élèves et contrôle des titres de transport,
- Faire appliquer le règlement intérieur,
- Assurer sous son entière responsabilité l'accompagnement des élèves.

Les agents du service mis à disposition sont placés sur le plan opérationnel sous la responsabilité et l'autorité du Président de Dieppe Maritime, en matière de rémunération, ils relèvent de la commune pour les conditions de travail.

La mise à disposition fait l'objet d'un remboursement, à terme échu, par Dieppe Maritime à la commune sur la base d'un état récapitulant le nombre d'unité d'œuvre réalisé durant la période.

## **RAPPORT D'ACTIVITE 2013 DE DIEPPE MARITIME**

Monsieur le Maire présente le rapport d'activité 2013 de l'Agglomération Dieppoise.

Les actions phares de cette année sont les suivantes :

- Prise de la compétence Transport scolaire,
- Lancement d'Atoumod, (permet aux usagers de cumuler sur la même carte plusieurs titres de transport),
- Création de la première couveuse d'entreprises de Haute-Normandie,
- Deuxième Plan Local pour l'Habitat,
- Création du coup de pouce énergie,
- Lancement du Plan Climat.

### *En économie :*

- Acquisition du stade Thoumyre et des locaux de l'ex entreprise INNOVEX.
- LEROY MERLIN confirme son intention de s'implanter sur le territoire de Dieppe Maritime.

### *Budget :*

- 63,5 M € de dépenses réparties pour 28 M € en investissement et 35,5 M € en fonctionnement.
- 72,8 M € de recettes réparties pour 24,5 M € en investissement et 48,3 M € en fonctionnement.

## **CONVENTION EGIS EAU**

**2014/131**

Monsieur le Maire informe qu'il convient de prendre un avenant au contrat avec EGIS EAU pour l'actualisation du Schéma de Gestion des Eaux Pluviales.

Le montant de l'avenant est de 790 € HT, 948 € TTC.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal valide cet avenant.

## **VENTE DE LA PARCELLE AC 219**

**2014/132**

Monsieur le Maire informe qu'il convient de procéder à la division de la parcelle cadastrée AC 219 afin de céder le surplus à la SCI PIERRE (BRICOMARCHE), il s'agit d'une voirie de desserte appartenant au domaine public.

Le terrain vendu est destiné à l'édification d'un bâtiment à usage de kiosque à pizza.

Après en avoir délibéré, le conseil décide de valider la division et la cession de la parcelle AC 219 à la SCI PIERRE.

## **TRAVAUX RESEAUX DES EAUX PLUVIALES**

Ce point de l'ordre du jour est reporté faute d'éléments nécessaires à sa présentation.

## **COMPTE-RENDU DES ETUDES EN COURS**

La prochaine réunion du comité de pilotage de la prairie humide route d'Arques est prévue le 24 novembre 2014. Elle a pour objet le cahier des charges qui devra être adapté pour rendre la mission du bureau d'études compatible avec le projet souhaité par l'Agence de l'Eau.

En'Act a remis le rapport d'étude définitif pour le futur groupe scolaire. La suite qui sera donnée à ce projet est la suivante :

- Une réunion sera organisée avec la DDTM pour la question des axes de ruissellement de la zone concernée,
- Un devis est en attente de réception d'Egis Eau, pour la modélisation du secteur en termes d'inondation,
- Une étude financière prospective devra être réalisée,
- Une étude de perspective des effectifs scolaires devra également être réalisée.

Le promoteur intéressé par la parcelle des Bois de Palcheul abandonne son projet. Une réflexion devra être menée pour savoir comment utiliser cette parcelle.

## **QUESTIONS DIVERSES**

### **CADEAU DEPART EN RETRAITE**

**2014/133**

Monsieur le Maire souhaite qu'un cadeau soit fait à Monsieur Lionel LEVACHER pour son départ à la retraite. Il propose que lui soit versée une somme de 200 €.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal valide cette proposition.

## **DROIT D'INTERVENTION**

Madame DEMONCHY transmet une demande pour un jardin communal.

Monsieur SKALADANOWSKI demande à quel moment seront allumés les éclairages de noël.

Monsieur MARATRAT répond que les illuminations fonctionneront du 5 décembre 2014 au 6 janvier 2015.

Madame GUILBERT souhaite avoir le calendrier des manifestations qui auront lieu à la chapelle d'Etran.

Elle souhaite que les affiches des manifestations soient installées sur des supports plus esthétiques, autres que les barrières de sécurité.

Monsieur BOUDET signale que les conteneurs de la résidence « Les Maronniers » débordent et que les locataires de la résidence de « La Ferme » les utilisent.

Monsieur CREMET informe que le programme des travaux pour 2015 avec le SDE (Syndicat Département d'Energie) est le suivant :

- Etude pour la mise en souterrain des réseaux de la Grande Rue des Salines, en 2 phases.

Madame LAURENT informe que Madame LAURENT, enseignante de l'école Elémentaire le Vallon souhaite compenser l'absence de cours de natation par des cours à la patinoire.

Monsieur le Maire souhaite qu'un budget comparatif soit réalisé et que l'école prenne rang pour l'an prochain pour des cours de natation dans l'une des piscines de la région Ludibulle, le Carré, Iris ou Delaune.

Madame LEMAITRE s'interroge sur les marquages réalisés Rampe du Mont de l'Epinette.

Monsieur MARATRAT répond qu'il n'y a pas de travaux prévus.

Monsieur DELAHAYE souhaite savoir si la maison Sodineuf, cité Lebon est louée.

Madame LAURENT informe qu'elle sera prochainement habitée par une famille de trois enfants.

Madame DEMONCHY informe qu'une « Ballade thermique » sera organisée par Dieppe Maritime le jeudi 27 novembre 2014. Bien que des prospectus aient été distribués dans tout le village, seul le centre bourg sera concerné.

Le prochain conseil municipal aura lieu le :

- 18 décembre 2014,

L'ordre du jour étant épousé, la séance est levée à 20 h 35.

GERYL Gill	DUPUIS Philippe
MARATRAT Alain	LEMAITRE Nathalie
MPANDOU Véronique	GUILBERT Pascale
LAURENT Marie-Claude	BOUDET Maxime
DEMONCHY Françoise	BRETAGNE Marcel
CREMET Bertrand	HERMAY Sylvie
CORROYER Marie-Laure	
CHEMINEL Joëlle	BIGOT Nelly
DESERT Guy	DELAHAYE Marc
SKLADANOWSKI Stéphane	